



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## XIXème congrès de la FNSEA

---

**Citer ce document / Cite this document :**

XIXème congrès de la FNSEA. In: Économie rurale. N°67, 1966. p. 89;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1966.1927>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1966\\_num\\_67\\_1\\_1927](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1966_num_67_1_1927)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# XIX<sup>me</sup> CONGRES DE LA F.N.S.E.A.

3-4 MARS 1965

## Résolution sur la main-d'œuvre

Le XIX<sup>ème</sup> Congrès de la F.N.S.E.A., réuni à PARIS les 3 et 4 mars 1965,

*SOULIGNE* la nécessité et l'urgence d'une amélioration générale du sort des salariés agricoles qui désertent actuellement la profession agricole au profit d'autres secteurs plus favorisés et

*SE DECLARE* profondément d'accord avec les légitimes aspirations de ceux-ci vers la parité, seul moyen de conserver à l'agriculture les forces de travail dont elle a besoin,

*SE FELICITE* des efforts réalisés en ce sens dans de nombreux départements en 1964, malgré une situation économique particulièrement défavorable, efforts qui se concrétisent notamment dans le développement des conventions collectives de travail et de prévoyance,

*REAFFIRME* sa volonté de poursuivre cette amélioration par tous moyens en sa possession et décide de mettre l'accent en priorité pour l'année à venir sur les points suivants :

- la formation et l'information des responsables M.O. départementaux,
- l'harmonisation des conventions collectives départementales,
- la coordination et la compensation des régimes de retraite complémentaire sur le plan agricole et sur le plan interprofessionnel,

- l'avancement des travaux entrepris dans le cadre de la C.E.E. pour l'harmonisation des législations nationales et le développement des actions de formation et de rééducation professionnelle à l'intérieur de l'agriculture,
- le remplacement dans les plus brefs délais de l'unique forfait actuel servant de base aux cotisations d'assurances sociales par plusieurs forfaits déterminés dans le cadre des conventions collectives,
- l'étude par les commissions Main-d'Œuvre Nationale et départementales d'un certain nombre de problèmes particuliers, tels que le logement accessible au contrat de travail, la formation professionnelle et la promotion dans l'entreprise agricole, la médecine du travail et la protection contre les accidents...
- en ce qui concerne la parité du S.M.I.G. et du S.M.A.G. demandée par les salariés, le Congrès se déclare d'accord sur le principe, comme il l'a déjà fait pour la suppression des abattements de zone, mais *SOULIGNE* que toutes les mesures tendant à une augmentation des charges réelles qui pèsent sur les entreprises doivent trouver leur corollaire nécessaire dans une amélioration réelle du revenu des agriculteurs, notamment par un réajustement des prix des produits agricoles tenant compte de ces charges supplémentaires,
- *MET*, en conséquence, le Gouvernement devant ses responsabilités dans ce domaine.